

1. Débitrice: **Inter 2000 Sàrl**, 1870 **Monthey**

2. Déclaration de faillite: 20.02.2003

3. Suspension de faillite: 03.04.2003

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.04.2003

5. Avance de frais: CHF 4'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. Remarques: transports en Suisse et à l'étranger; import-export

Office des faillites
1870 Monthey 2

(00947716)